



1006660301

DATE DEPOT : 2010-07-30
NUMERO DE DEPOT : 66603
N° GESTION : 1986B09849
N° SIREN : 334735438
DENOMINATION : SAINT GERMAIN AUDIT
ADRESSE : 1 bld St Germain 75005 PARIS
DATE D'ACTE : 2010/06/30
TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE : AUGMENTATION DE CAPITAL
REFONTE DES STATUTS

Saint-Germain Audit

société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable

869844

SARL au capital de 10.000 € • 1, boulevard Saint-Germain 75005
RCS Paris 334 735 438 • Identification CEE FR 52334735438
Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris
Tableau de l'ordre des experts-comptables de Paris
Téléphone 01 56 24 99 73 • Télécopie 01 56 24 99 72
www.saint-germain-audit.com



66 20 08 10 Au
RN

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2010

Le 30 juin 2010 à 9 heures, les associés de la société Saint-Germain-Audit se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation de la gérance, avec l'ordre du jour suivant :

...

66



Commissaire de Paris
I

30 JUIN 2010

869844

A titre extraordinaire :

- augmentation du capital social de 90.000 euros par prélèvement sur le poste report à nouveau ;
- refonte des statuts de la société.

N. DE DEPT

L'assemblée est présidée par M. Frédéric Villiers-Moriamé, associé-gérant.

Sont présents :

Anne Boyard, associée-gérante	100 parts
Marie-Stéphanie Descotes -Genon, associée-gérante	100 parts
Philippe Jallet, associé-gérant	500 parts
Frédéric Villiers-Moriamé, associé-gérant	9.300 parts

Total des parts présentes 10.000 parts

égal au nombre de parts composant le capital social

L'assemblée ainsi constituée peut valablement délibérer.

...

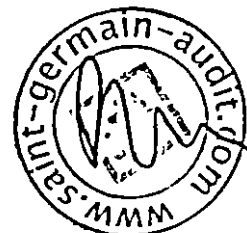
A titre extraordinaire :

Cinquième résolution

L'assemblée générale approuve l'augmentation de capital de 90.000 euros par prélèvement sur le compte report à nouveau, pour le porter de 10.000 euros à 100.000 euros par élévation de la valeur nominale de la part de un euro à dix euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 10.000 parts représentées.

Sixième résolution



L'assemblée générale approuve la refonte des statuts tels qu'ils sont joints au présent procès verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 10.000 parts représentées.

Septième résolution

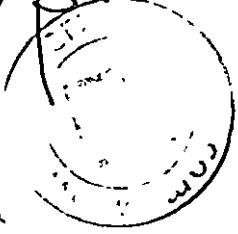
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 10.000 parts représentées.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés-gérants.

Certifié conforme
V. H. L.



Enregistré à : S.I.E 6E ODEON-POLE ENREGISTREMENT PARIS
SUD

Le 19/07/2010 Bordereau n°2010/778 Case n°17

Ext 8659

Enregistrement : 375 € Féodalités :

Total liquidé : trois cent soixante-quinze euros

Montant reçu : trois cent soixante-quinze euros

L'Agent **Abdellatif LAZRAG**
Agent Administratif

